

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MISE EN RECIT DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Dans le cadre du projet LIFE_LETsGO4Climate, un diagnostic a été lancé sur les territoires partenaires. L'objectif est de disposer d'un panorama initial du système énergétique, de bien comprendre le contexte (politique, économique, social, démographique...) de chaque territoire, et d'initier le récit de transition énergétique.

Ce diagnostic est réalisé à partir d'entretiens, de compilation de données issues de documents tels que les PCAET, des données de données énergétiques fournies par les partenaires et l'observatoire régional, mais aussi d'une enquête citoyenne (278 réponses !)



Population : 294 220 hab.

Superficie : 389.20 km²

Département : Indre et Loire (37)

Consommation énergétique : 6 200 GWh/an

Production énergétique : 370 GWh/an

**Engagé dans le projet LIFE_LETsGO4Climate depuis
le 01.07.2021**



LIFE20 GIC/FR/001820 -LIFE_LETsGO4Climate

The LIFE_LETsGO4Climate project has received funding from the LIFE Programme of the European Union.

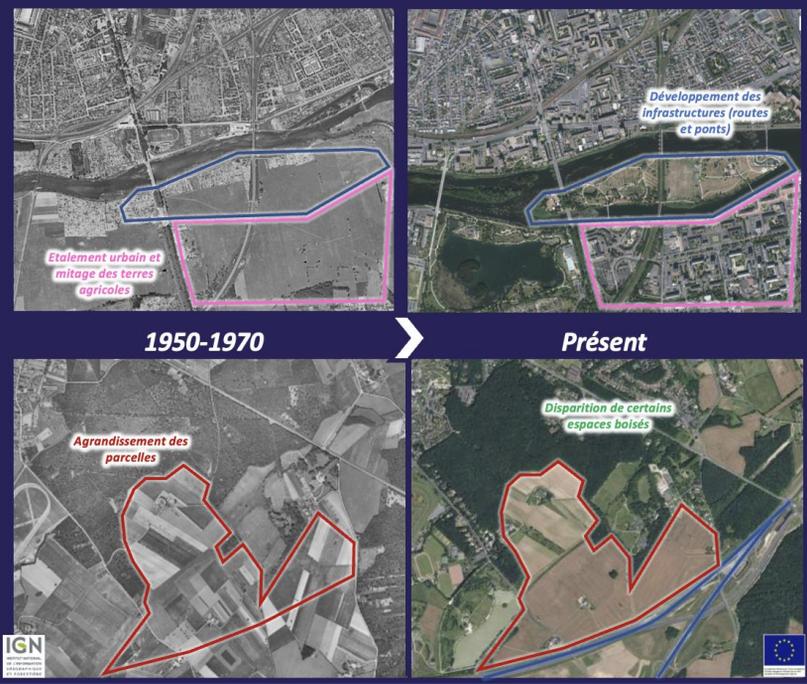
Le projet LIFE_LETsGO4Climate est co-financé par le Programme LIFE de l'Union Européenne.



Ce diagnostic
a été réalisé par les cabinets :



Les métamorphoses de ces dernières décennies : déjà une question d'énergie



Le développement économique initié à la sortie de la seconde guerre mondiale et la mise en place de la politique agricole commune (PAC) transformera profondément le territoire.

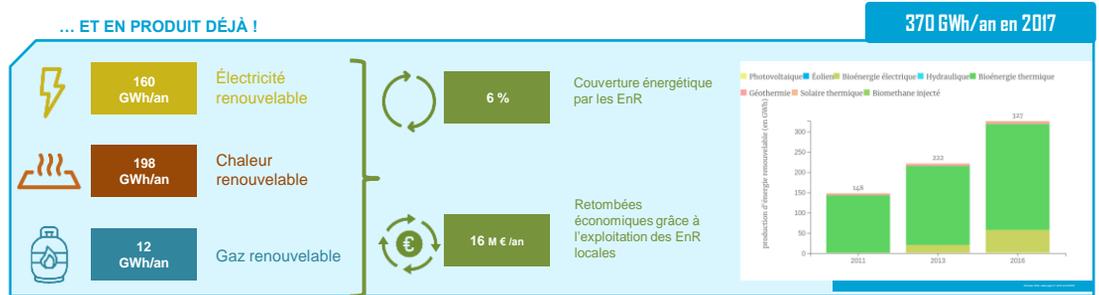
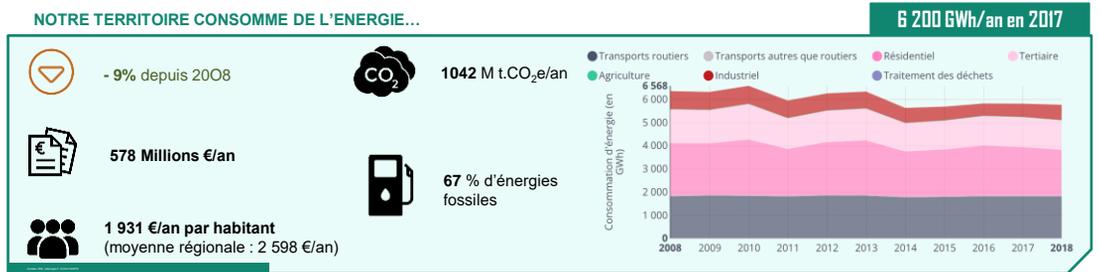
La métropole, à l'instar du reste du département, se reconstruit après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale et développe ses infrastructures (routières, ferroviaires, énergétiques). Les villes et villages s'étendent, parfois par mitage des espaces agricoles : les longues distances d'hier sont raccourcies par la démocratisation de l'automobile. La création des quartiers des Rives du Cher illustre parfaitement cette métamorphose.

Parallèlement, l'exode rural et la mécanisation de l'agriculture poussent les agriculteurs à agrandir leurs parcelles, simplifiant le paysage (vastes champs uniformes, disparition des haies).

Tours Métropole et l'énergie, aujourd'hui

La moitié de la baisse des consommations observée est liée au changement climatique avec des hivers plus doux.

Avec 6 % de production assurée localement, il reste une marge de progression importante pour réduire les consommations et développer les énergies renouvelables sur le territoire.



Forces du territoire

Une économie innovante au service de la transition énergétique



Des acteurs publics déjà investis



Une dynamique citoyenne en mouvement



Un potentiel de production d'énergies renouvelables modeste



Le territoire est déjà mobilisé pour la mise en place de sa transition énergétique. Par contre, la configuration du territoire ne lui confère pas un potentiel de développement des EnR important.

Vulnérabilités du territoire

Une facture énergétique élevée



Une précarité énergétique importante



Faible dépendance à la voiture individuelle



Des enjeux importants pour les entreprises et pour les ménages du territoire :

- Le poids de l'énergie sur les ménages ne cesse de s'accroître avec une augmentation de la facture énergétique de 20% entre 2008 et 2018 ;
- Les secteurs du tertiaire et de l'industrie représente 26 % des émissions du territoire et doivent opérer leur transformation.

Les actions actuellement en cours ont pour objectifs de réduire ces impacts.

NOTRE TERRITOIRE PEUT ABAISSER SES CONSOMMATIONS

Le territoire s'est doté de plusieurs outils pour agir sur ses consommations d'énergie :

Un Schéma Directeur de l'Énergie (SDE)

De quoi s'agit-il ?

Le SDE présente les ambitions de Tours Métropole en matière de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie. Ce SDE a pour objectif de répondre à trois enjeux :

- La lutte contre le changement climatique ;
- Réduire la facture énergétique des ménages ;
- Le développement économique du territoire.

Et concrètement ?

Le SDE fixe des objectifs de réduction sur :

- **Les consommations énergétiques** (22% d'ici 2030 par rapport à 2017)
- **Les émissions de gaz à effet de serre** (42% d'ici 2030 par rapport à 2017)

Pour ce faire, Tours Métropole souhaite investir d'ici 2030 pour mettre en place ce schéma. Ces investissements, qui seront renforcés par des aides nationales et européennes, permettront de financer un ensemble d'actions comme la rénovation thermique, le développement du photovoltaïque ou encore les plans de mobilité employeur.



Une division par 2 de la consommation énergétique d'ici 2050
Un objectif de neutralité carbone pour 2050

Un Plan de Déplacements Urbains (PDU)

De quoi s'agit-il ?

Le PDU (Plan de Déplacements Urbains) définit, pour une période de 10 ans, les orientations des politiques de mobilité à l'échelle de l'agglomération. Le PDU concerne l'ensemble des déplacements quel que soit leur mode : train, bus, tram, marche à pied, vélo, automobile, poids lourds...

Et concrètement ?

Le PDU est actuellement en cours jusqu'en 2023 et ambitionne de :

- Donner la priorité aux modes alternatifs à la mobilité motorisée individuelle ;
- Construire la ville des courtes distances ;
- Mieux organiser la mobilité motorisée en travaillant notamment sur la logistique en ville et sur le développement des modes partagés ;
- Partager une culture de la mobilité en développant des outils de sensibilisation et de communication.



Passer de 24 à 40 millions de voyageurs sur le réseau urbain Fil Bleu

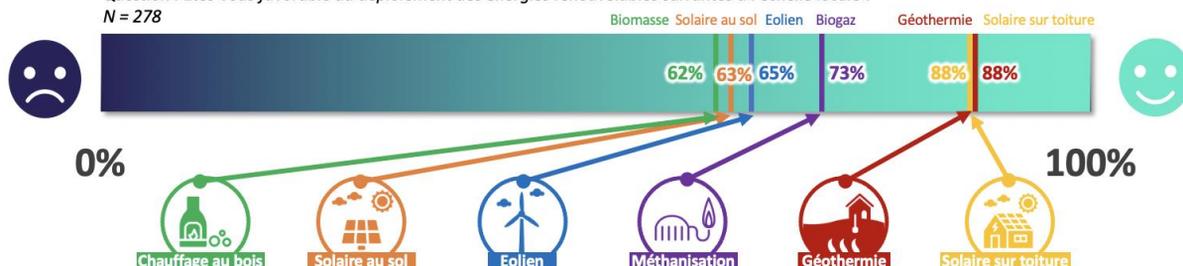
Mise en place d'un schéma directeur cyclable

A travers **une enquête en ligne** diffusée à l'été 2022, nous avons demandé leur avis aux habitant-e-s sur leurs perceptions et leur appréciation **des enjeux de sobriété énergétique et d'énergies renouvelables**. Grâce à leurs 278 réponses, il est possible d'esquisser les grands traits d'un **futur souhaitable** et des conditions pour qu'il convienne au plus grand nombre.

Quelle acceptabilité des énergies renouvelables ?

Question : Etes-vous favorable au déploiement des énergies renouvelables suivantes à l'échelle locale ?

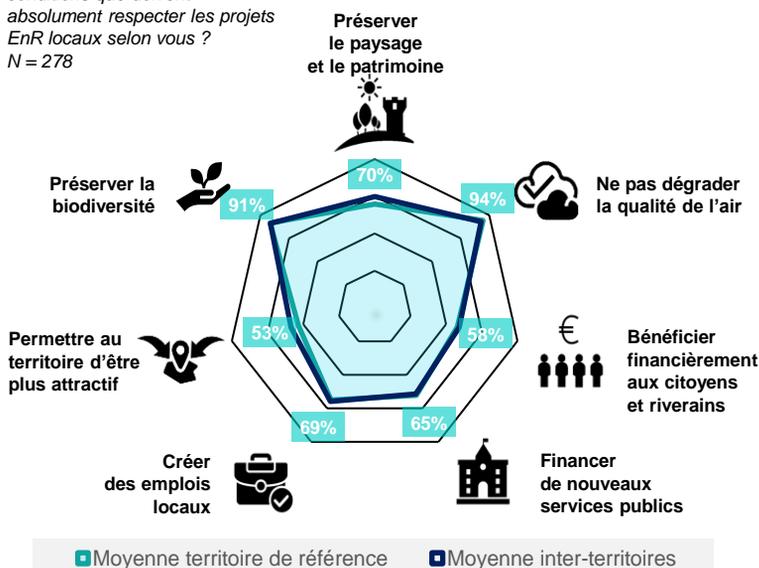
N = 278



- **Le solaire sur toiture** (photovoltaïque ou thermique) **et la géothermie** sont les énergies renouvelables **les plus appréciées**. Il s'agit des énergies directement liées à un bâtiment. Valorisées pour leur discrétion, leur usage est perçu de façon plus tangible et leurs inconvénients paraissent ainsi moins prégnants. Cependant, **des préoccupations** sur l'origine des matériaux et les impacts de leur exploitation **sont omniprésentes**. La méthanisation a aussi reçu des retours favorables qui restent contrastés par une certaine méfiance sur les impacts de ces énergies (pollution, odeur, impact sur la faune,...).
- **Le chauffage au bois, l'éolien et le solaire au sol sont moins bien perçus**. Pour le solaire et l'éolien, la consommation de terres naturelles et agricoles et leur provenance sont les principales préoccupations évoquées. Le chauffage au bois lui inquiète sur la pollution qu'il peut engendrer et sur son impact sur les forêts.

A quelles conditions peut-on développer des énergies renouvelables ?

Question : Quelles sont les conditions que doivent absolument respecter les projets EnR locaux selon vous ?
N = 278



- Les critères considérés en moyenne comme les plus importants sont la **préservation de la biodiversité** et le fait de ne pas dégrader la **qualité de l'air**
- Ils sont suivis par l'enjeu de **préservation du paysage et du patrimoine et la création d'emplois locaux**.
- Le **financement de nouveaux services publics, l'attractivité du territoire** et le bénéfice financier aux citoyens arrivent en troisième position. Ils ne sont pas considérés comme secondaires puisque leurs scores moyens dépassent pour chacun les 50%.

A travers **une enquête en ligne** diffusée à l'été 2022, nous avons demandé leur avis aux habitant-e-s sur leurs perceptions et leur appréciation **des enjeux de sobriété énergétique et d'énergies renouvelables**. Grâce à leurs 278 réponses, il est possible d'esquisser les grands traits d'un **futur souhaitable** et des conditions pour qu'il convienne au plus grand nombre.

Je le fais déjà



Réduire la fréquence d'achat de produits manufacturés

Faire attention à la consommation énergétique chez moi



Je ne suis pas prêt



Renoncer à une maison individuelle

Vivre en colocation



Des projets déjà mis en œuvre

Ces exemples sont donnés à titre illustratif et ne présentent pas l'intégralité des projets réellement mis en œuvre sur le territoire.



L'association soutient et développe des actions concrètes en faveur de l'anti-gaspillage, de l'alimentation et de la biodiversité.

LA MEMBROLLE sur Choisille

La commune a mis en place un réseau de chaleur pour alimenter 5 de ses bâtiments communaux. Le réseau alimenté par une mixte bois/gaz s'étend sur environ 450ml.



Le Collectif Cycliste 37 agit depuis 1991 sur l'ensemble du système vélo en faisant la promotion de la pratique du vélo comme mode de déplacement au quotidien en Indre-et-Loire.



Au printemps 2022, dans le quartier Velpeau à Tours, a été inaugurée la première installation photovoltaïque portée par les collectifs Énergie Citoyenne en Touraine et Velpeau en Transition.

Novembre 2022

Réseaux de chaleur, projet de centrale photovoltaïque ... En parallèle des projets de sobriété et de performance énergétique, la Métropole travaille également sur la production d'énergies renouvelables

“La Métropole travaille actuellement sur une démarche innovante pour permettre l'achat de l'électricité locale à coût maîtrisé sur le long terme”

BENOIST PIERRE
Vice-Président délégué à la transition énergétique

Un projet de centrale photovoltaïque à Joué-lès-Tours

Toujours dans le cadre du développement de la production des énergies renouvelables sur son territoire, Tours Métropole Val de Loire projette d'installer une centrale photovoltaïque au sol sur 7 hectares sur le site La Bilette (Joué-lès-Tours). La production annuelle d'électricité est estimée à 8 GWh, ce qui correspond à la consommation en énergie d'environ 3 500 équivalent-logements.

Des réseaux de chaleur alimentés par de la biomasse

Commencée en 2019, la création du réseau de chaleur de Tours Ouest-La Riche approvisionnera, dès 2024, l'équivalent de 10 000 logements et près de 30 bâtiments publics en chauffage et en eau chaude sanitaire. Ce réseau, alimenté à 74 % d'énergie renouvelable, vient compléter les 4 autres réseaux du territoire.

20 000

tonnes de CO2 évitées chaque année par le réseau de chaleur Tours Ouest

45 km

la longueur de l'intégralité des réseaux de chaleur urbains sur le territoire métropolitain



La chaufferie du Menneton (Tours), alimente le réseau de chaleur biomasse de l'ouest de la Métropole.